



COURANT

Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche - Volume 10, No 3, Septembre 2018



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers partenaires,



Le mois d'octobre cogne déjà à nos portes, ce qui signifie que la saison terrain est sur le point de se terminer. Nous pouvons d'ores et déjà en tirer un bilan très positif : l'été 2018 a permis la récolte de données terrain dans le cadre d'une douzaine de projets. Les employé(e)s ont été mis à contribution afin de continuer l'acquisition de connaissances pour le *Plan directeur de l'eau* (PDE), mais également pour travailler avec différents partenaires à sa mise en œuvre.

Parmi les principaux dossiers de l'été, notons celui des plantes exotiques envahissantes. En effet, nous avons remarqué une préoccupation grandissante de plusieurs citoyens envers les PEE, notamment la renouée du Japon. Une équipe de l'OBVRLY, en partenariat avec la MRC de Maskinongé, a d'ailleurs sillonné le territoire afin de compléter le portrait de la situation, ce qui permettra d'identifier les actions prioritaires à mettre en place dans les prochains mois. Les relevés terrain pour la délimitation de la ligne des hautes eaux ont également retenu l'attention cet été. Plus de 800 heures ont été consacrées à ce projet qui s'inscrit dans la mise à jour de la cartographie des zones inondables de la MRC de Maskinongé. La caractérisation des obstacles à la dispersion des carpes asiatiques, les relevés sanitaires et l'entretien des bandes riveraines sont parmi les autres projets sur lesquels l'Organisme a travaillé cet été.

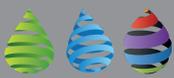
En parallèle aux travaux de l'OBVRLY, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a lancé en juin dernier la [Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030](#) ainsi qu'un premier [plan d'action 2018-2023](#). Il s'agit d'un pas dans la bonne direction afin de continuer l'implantation de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant sur le territoire. Les budgets identifiés au plan d'action devraient faciliter leur mise en œuvre. Le nouveau [Portail des connaissances sur l'eau](#) (PCE) représente également une avancée majeure afin de permettre un meilleur partage des informations et des connaissances disponibles sur la ressource eau.

Finalement, je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Geneviève Richard et Catherine Dubois dans notre équipe. Les expériences et compétences de nos deux nouvelles chargées de projet viennent compléter à merveille notre équipe et permettront de mener à bien les mandats de l'Organisme.

Bonne lecture,

Francis Clément, directeur général





DANS LE SENS DE L'EAU!



PROGRAMME POUR LA CONSERVATION DU LAC SAINT-PIERRE

Des représentants des 8 organismes de bassins versants qui se déversent dans le lac Saint-Pierre ont rencontré la Fondation de la faune du Québec pour faire le point sur ce nouveau programme de financement. La rencontre s'est tenue au bureau de l'OBVRLY le 15 mai dernier.



RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE MASKINONGÉ

Notre directeur général, Francis, et notre coordonnateur PDE, Pierre-Marc, ont participé à la journée du bilan environnemental organisé par la MRC de Maskinongé le 17 mai dernier et réunissant plusieurs acteurs du territoire. Les discussions ont porté sur la priorisation d'enjeux portant sur différents thèmes, dont la qualité de l'eau, l'adaptation aux changements climatiques et la préservation des écosystèmes.

AGA DU COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES

Francis a participé à l'AGA qui s'est tenu au Club de golf Métabéroutin à Trois-Rivières le 9 juin dernier. Il n'y a aucun changement au niveau des membres du conseil d'administration.



AGA DE L'OBVRLY

L'OBVRLY a tenu son Assemblée générale annuelle le 30 mai dernier dans les locaux de la MRC de Maskinongé à Louiseville.

Plus d'une vingtaine de partenaires issus de différents milieux y ont participé, parmi lesquels des élus, des administrateurs, des producteurs agricoles, etc.

L'AGA fut l'occasion de prendre connaissance du rapport d'activités 2017-2018 de l'Organisme ainsi que du budget et du plan d'action pour 2018-2019.

De plus, les participants ont procédé à l'élection de nouveaux [administrateurs](#). Mme Lauréanne Daneau, directrice générale du Conseil régional de l'environnement Mauricie, représente le secteur environnement. Le secteur agricole est désormais représenté par M. Emmanuel Kelhetter du syndicat de l'UPA de Maskinongé. L'OBVRLY tient à remercier M. Serge Béland, administrateur sortant, pour son implication au conseil d'administration pendant six années.



20E RENDEZ-VOUS DES OBV

Francis, Pierre-Marc et notre président, Pierre, ont participé, les 5 et 6 juin dernier, au 20e Rendez-vous des OBV qui s'est tenu à la Forêt Montmorency sous le thème

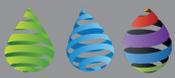
« Hydrologie forestière & conservation des milieux humides et hydriques ». Plusieurs experts ont présenté leurs travaux en lien avec l'amélioration de la gestion de l'eau en milieu forestier. Toutes les présentations sont disponibles sur le [site Web du ROBVO](#). Francis et Pierre ont également pris part à l'AGA du ROBVO qui s'est tenue suite au 20e Rendez-vous des OBV. Plusieurs nouveaux visages ont été élus au [conseil d'administration du ROBVO](#).



DÉVOILEMENT DU NOUVEAU PROGRAMME PRIME-VERT 2018-2023

Le nouveau programme [Prime-Vert 2018-2023](#) a été dévoilé à plus d'une trentaine d'intervenants du milieu agricole de la Mauricie le 21 juin dernier à Saint-Louis-de-France. Des intervenants du MAPAQ ont présenté les activités admissibles au financement ainsi que les projets retenus dans le cadre du *Plan d'action de l'approche régionale 2018-2020*, dont la poursuite pour deux années supplémentaires du projet collectif en milieu agricole actuellement en cours à Sainte-Ursule.





NOS PARTENAIRES EN ACTION!

LE SUIVI DES LACS EN 2018

Anne-Claude Hébert-Moreau et Sandra Gêrôme, service d'urbanisme et environnement
Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

Depuis 2008, la Municipalité évalue le vieillissement de ses lacs selon les normes du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Cette évaluation s'effectue en mesurant la teneur des matières nutritives dans le lac et les changements dans la qualité de l'eau et les communautés biologiques. Les paramètres (descripteurs) les plus couramment utilisés sont la transparence, le phosphore total, la chlorophylle *a* et la concentration d'oxygène dissous. Chacun des six lacs principaux est évalué une fois par cinq ans, les autres lacs, une fois par dix ans.

Pour en savoir plus sur les paramètres du RSVL :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/Eau/rsvl/methodes.htm>

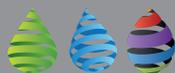
Pour compléter l'étude de nos lacs, en 2017, la Municipalité a débuté le suivi du périphyton (algues microscopiques de couleur brunâtre fixées à un substrat solide comme les roches et les troncs d'arbres) sur ces derniers. Ce suivi se fait à partir d'un protocole produit par le RSVL (<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rsvl/protocole-periphyton.pdf>).

En plus de permettre une meilleure connaissance de la santé de nos lacs, les données et les informations recueillies vont servir à mettre en évidence des changements dans le temps liés au vieillissement de ces derniers. Sandra Gêrôme a effectué ce suivi avec une personne-ressource de l'OBVRLY, Yann Boissonneault. La caractérisation du périphyton a été faite sur les lacs suivants : lac Long (21 sites : 17 au Grand Lac et 4 au Petit Lac); lac Plaisant (8 sites); lac Bell (6 sites); lac du Barrage (4 sites); lac Garant (5 sites) et Petit lac Rose (1 site). Au total, 45 sites ont été mesurés.

Ce suivi a de nouveau été effectué les 20 et 21 août 2018, aux mêmes sites qu'en 2017, suite à l'adoption par le conseil municipal d'une résolution à cet effet le 6 août dernier. Yann Boissonneault et deux stagiaires en environnement de l'OBVRLY ont réalisé ce suivi. Comme le RSVL suggère de faire le suivi du périphyton trois années consécutives aux cinq ans, ce suivi devrait être reconduit en 2019.

Consultez [les résultats du suivi des lacs de Saint-Élie avec l'OBVRLY](#).





ACTUALITÉS

STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DE L'EAU 2018-2030

Le 27 juin 2018, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a rendu publique la [Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030](#). Parmi les mesures prévues au plan d'action, notons la création du Conseil québécois de l'eau ainsi que la mise sur pied d'un *Fonds bleu*. Ce fonds, annoncé par le ministre responsable de la Stratégie maritime, M. Jean D'Amour, soutiendra la réalisation d'actions identifiées dans les plans directeurs de l'eau des organismes de bassins versants du Québec (OBV).

La *Stratégie québécoise de l'eau* remplace la *Politique nationale de l'eau* qui avait été adoptée en 2002. Elle vient notamment renforcer la gestion intégrée par bassin versant, en plus de miser sur la sensibilisation, l'acquisition de connaissances, la prévention des risques et la mise en place d'un programme de soutien régional aux enjeux de l'eau et aux plans directeurs de l'eau (PDE).



PROGRAMME AFFLUENTS MARITIME

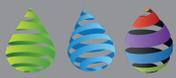
Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) a récemment lancé le programme de financement [Affluents Maritime](#). Ce programme offre un financement à des organismes pour la réalisation de projets issus des plans directeurs de l'eau des OBV et qui répondent aux objectifs de la [Stratégie maritime du Québec en matière de protection du territoire maritime et de ses écosystèmes](#). Ce programme de financement s'inscrit dans le premier plan d'action quinquennal de la *Stratégie maritime du Québec* qui encadre la période 2015-2020.

Pour être admissibles au programme, les projets proposés doivent correspondre aux critères suivants :

- Être issus du plan directeur de l'eau d'un organisme de bassins versants ou répondre clairement à un de ses objectifs
- Rejoindre la vision et les objectifs de la *Stratégie maritime du Québec*
- Être réalisés sur l'un des territoires d'intervention suivants :
 - o Le bassin versant d'un affluent navigable du fleuve Saint-Laurent
 - o L'embouchure d'un affluent principal du fleuve Saint-Laurent
 - o Le bassin versant d'un affluent non navigable du fleuve Saint-Laurent
- Être multipartenariat
- Obtenir l'appui de l'organisme de bassins versants concerné, sauf dans le cas où l'organisme est lui-même le demandeur

PROGRAMME AFFLUENTS MARITIME





ÇA COULE À L'OBVRLY!

DU RENFORT POUR LA SAISON ESTIVALE

Pour la saison estivale 2018, l'OBVRLY a eu le plaisir d'accueillir au sein de son équipe Samuel Yergeau et Jacob Campeau-Nadeau (de gauche à droite sur la photo).

Jacob est originaire de Drummondville et étudie actuellement au baccalauréat en géographie environnementale à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Samuel est originaire d'Yamachiche et est titulaire d'un baccalauréat en géographie de l'Université Laval. Il poursuivra à la maîtrise en géographie à l'automne prochain et ses recherches porteront sur la paléolimnologie des lacs polaires.

Tous deux ont travaillé sur plusieurs projets dont la réalisation de relevés sanitaires d'installations septiques, la localisation de colonies de renouées du Japon, la caractérisation des obstacles à la dispersion de la carpe asiatique, la caractérisation de bandes riveraines et les suivis de qualité de l'eau de surface. Ils ont également travaillé au déploiement de la cartographie du *Plan directeur de l'eau* et à la restructuration du système d'information géographique.



L'OBVRLY tient à les remercier pour tout le travail accompli durant leur stage en environnement et tient également à souligner leur grande autonomie et leur capacité d'adaptation à toutes sortes de situations. Bon succès dans la poursuite de vos carrières respectives!

L'ÉQUIPE DE L'OBVRLY S'AGRANDIT!

L'OBVRLY tient à souhaiter la bienvenue à Catherine Dubois et à Geneviève Richard au sein de son équipe! Catherine et Geneviève réalisent actuellement la délimitation de la ligne des hautes eaux dans le cadre de la mise à jour de la cartographie des zones inondables de la MRC de Maskinongé.

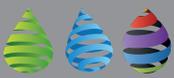


Catherine est originaire de Trois-Rivières et est détentrice d'un baccalauréat en sciences biologiques et écologiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle termine présentement une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional à l'Université Laval. Ses recherches portent sur l'évolution de la végétation au lac Saint-Pierre sur une période de 15 ans. Cette expérience a su éveiller chez elle une passion pour la diversité faunique et floristique du lac Saint-Pierre en plus de lui permettre de développer une expertise en botanique.



Originaire de l'Estrie, Geneviève est technicienne de la faune spécialisée dans le suivi des espèces ichthyologiques du fleuve Saint-Laurent et titulaire d'un baccalauréat en écologie de l'Université de Sherbrooke. Sa carrière l'a également amenée à œuvrer en certification environnementale au sein du domaine forestier ainsi qu'à être responsable de projets. Particulièrement intéressée par l'identification et au travail de terrain, cette passionnée de conservation cumule 10 ans d'expérience dans le domaine faunique et démontre un grand intérêt pour la sensibilisation et la vulgarisation scientifique. C'est à ses débuts dans le domaine en 2007 qu'elle a eu un coup de cœur pour la Mauricie et elle souhaite maintenant s'y installer.





ÇA COULE À L'OBVRLY!

RELEVÉS SANITAIRES DES DISPOSITIFS D'ÉVACUATION ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DES RÉSIDENCES ISOLÉES - PROJET-PILOTE

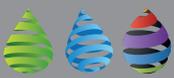
Les eaux usées non traitées représentent un risque pour la santé et l'environnement. Ces eaux peuvent être cause de nuisances et de contaminations pour l'eau potable. En effet, des pathogènes comme les coliformes fécaux ainsi que des éléments nutritifs peuvent se déverser d'un équipement non conforme. Ces contaminants peuvent également altérer la qualité des eaux de surface et favoriser l'eutrophisation des plans d'eau. Les eaux usées non traitées constituent également un contaminant au sens de la [Loi sur la qualité de l'environnement](#). Les propriétaires ont donc l'obligation, entre autres, de s'assurer de la mise aux normes de leur installation septique par un professionnel et de la vidange régulière de celle-ci.



Durant la saison estivale, l'équipe de l'OBVRly a visité les propriétaires d'installations septiques des municipalités de Saint-Léon-le-Grand et Saint-Sévère afin de récolter de l'information et réaliser un relevé sanitaire conformément au [Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées](#) (Q-2, r. 22). Ces relevés ont permis, entre autres, de classer les installations septiques selon leur degré de nuisance pour l'environnement. Ils ont également permis de conseiller adéquatement les propriétaires dans la gestion optimale de leur installation septique. Les relevés sanitaires ne visent que les résidences isolées et autres bâtiments qui rejettent exclusivement des eaux usées d'origine domestique et qui ne sont pas raccordés à un réseau d'égout. Les propriétaires sont d'abord contactés par téléphone par une ressource de l'OBVRly pour répondre à des questions portant sur leur installation septique et pour fixer un rendez-vous. Par la suite, l'OBVRly se rend sur place afin de valider les informations et de réaliser un relevé sanitaire permettant d'évaluer l'ensemble de l'installation septique et le respect des normes de localisation et environnementales. Les propriétaires reçoivent finalement un avis de la Municipalité sur l'état de conformité environnementale de leur installation septique et les directives indiquant les corrections à apporter, le cas échéant.

Cette démarche vise à soutenir les municipalités dans l'application du règlement Q-2, r. 22. Elle s'inscrit également dans la réalisation du plan d'action du Plan directeur de l'eau (PDE) de l'Organisme et plus particulièrement l'action « Dresser un portrait de l'état de conformité et du degré de nuisance des systèmes de traitement des eaux usées des résidences isolées ». Ce soutien devrait être offert à toutes les municipalités du territoire à partir de 2019.





ÇA COULE À L'OBVRLY!

DÉLIMITATION DE LA LIGNE DES HAUTES EAUX DES PRINCIPAUX COURS D'EAU DU TERRITOIRE

La MRC de Maskinongé procède actuellement à la mise à jour de la délimitation et la cartographie des zones inondables sur son territoire. Cette démarche est issue du [Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations](#) du gouvernement du Québec qui fait suite aux inondations printanières exceptionnelles de 2017. L'OBVRLY procède présentement à la délimitation de la ligne des hautes eaux (LHE), soit l'endroit qui distingue la rive du littoral d'un cours d'eau et qui correspond au niveau atteint par les eaux d'une crue susceptible de se produire une fois tous les deux ans. Selon la [Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables](#), la LHE correspond également à « [l'endroit] où l'on passe d'une prédominance de plantes aquatiques à une prédominance de plantes terrestres [...] ». La délimitation de la LHE est basée sur les méthodes botaniques simplifiée et experte. Certains secteurs des cours d'eau suivants font l'objet de cette délimitation : Petite rivière du Loup, rivière du Loup, Petite rivière Yamachiche, rivière Yamachiche, rivière Machiche, rivière aux Écorces, rivière Sacacomie et rivière Chacoura.



Les données récoltées seront intégrées dans un modèle prévisionnel hydrologique tout en tenant compte des processus fluviaux naturels et des changements climatiques.

Le modèle permettra de délimiter les zones à risque d'inondation sur le territoire. La mise à jour de la cartographie des zones inondables sera également intégrée au futur schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Maskinongé.

Référez-vous à la section PDE-éclair! du présent bulletin pour voir où sont localisées les principales zones inondables du territoire.

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DANS LES CAMPS DE JOUR MUNICIPAUX

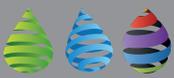
En juin et août, l'OBVRLY a réalisé deux activités dans le cadre des camps de jour estivaux des municipalités de Saint-Étienne-des-Grès et de Charette. Au total, près de 80 enfants âgés de 5 à 12 ont été initiés aux notions d'écologie aquatique et de bassins versants. Les enfants se sont rendus à la rivière Yamachiche afin d'y analyser la qualité de l'habitat aquatique et d'y prélever des échantillons d'[invertébrés aquatiques](#).

Les enfants ont donc pu analyser leur propre échantillon pour y découvrir une diversité d'invertébrés aquatiques (vers, mollusques, crustacés, insectes).

Des arbres et des trousseaux pour l'observation d'insectes ont été remis aux enfants participants. Cette activité de vulgarisation avait pour objectif de sensibiliser les enfants à l'importance de préserver les ressources aquatiques. Étant donné les commentaires positifs, la réalisation d'ateliers éducatifs sur différents sujets touchant la gestion intégrée de l'eau se poursuivra dans les prochaines années.

L'OBVRLY tient à remercier les Municipalités de Saint-Étienne-des-Grès et de Charette pour la tenue des activités. Ce projet s'inscrit dans la réalisation du plan d'action du Plan directeur de l'eau (PDE) de l'Organisme et plus particulièrement l'action « Sensibiliser la population au phénomène d'eutrophisation ».





ÇA COULE À L'OBVRLY!

PROJET COLLECTIF DE RESTAURATION DE L'AGROÉCOSYSTÈME DU BASSIN VERSANT DE LA PETITE RIVIÈRE DU LOUP À SAINTE-URSULE

Le suivi annuel de la qualité de l'eau montre que plusieurs polluants sont présents dans la Petite rivière du Loup. La nature argileuse des sols, sa sensibilité à l'érosion et les pratiques culturales sont parmi les facteurs contribuant à la dégradation de la qualité de l'eau.

Devant ce constat, l'OBVRLY et plusieurs partenaires ont initié le projet collectif *Restauration de l'agroécosystème du bassin versant de la Petite rivière du Loup à Sainte-Ursule*. Plus de 16 entreprises agricoles de la municipalité ont signé une entente collective afin de démontrer leur intérêt à poser des gestes concrets pour l'environnement et pour la collectivité. Plusieurs entreprises agricoles sont déjà passées à l'action en réalisant des ouvrages hydro-agricoles, en aménageant des bandes arbustives en bordure de cours d'eau, en reboisant des coulées agricoles sous-exploitées ou en intégrant les engrais verts à leurs pratiques culturales.



Bonne nouvelle! Ce projet se poursuit pour les deux prochaines années! Au cours des prochaines semaines, les équipes de l'OBVRLY et de [Services AgriXpert](#) partiront à la rencontre des producteurs agricoles de Sainte-Ursule afin de promouvoir les pratiques bénéfiques à l'environnement et les programmes de financement qui y sont rattachés.

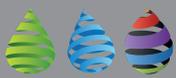
Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du programme Prime-vert 2018-2023, sous-volet 2.1. L'OBVRLY tient à remercier l'ensemble des entreprises agricoles participant au projet collectif ainsi que ses divers partenaires. Ce projet s'inscrit dans la réalisation du plan d'action du Plan directeur de l'eau (PDE) de l'Organisme et plus particulièrement l'action « Augmenter l'utilisation des pratiques de conservation du sol et de l'eau en milieu agricole ».

RELEVÉS DES NIVEAUX D'EAU MAXIMAUX LORS DE LA CRUE PRINTANNIÈRE DE 2018

Des inondations localisées et exceptionnelles ont touché les [municipalités de Saint-Alexis-des-Monts](#) et de Saint-Paulin au printemps dernier inondant des dizaines de routes névralgiques et des dizaines de résidences. L'équipe de l'OBVRLY s'est déplacée sur le terrain afin d'identifier les niveaux d'eau maximaux atteints à la demande du Regroupement des organismes de bassin versant du Québec et du ministère de la Sécurité publique. Rappelons que l'objectif du projet est de documenter les circonstances et les conséquences des inondations d'importance au Québec et que la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques sont susceptibles d'augmenter avec les changements climatiques.

Le projet est issu d'un partenariat entre le ministère de la Sécurité publique, l'Université Laval et le Regroupement des organismes de bassin versant du Québec.





QUALITÉ DE L'EAU

ÉTAT DE SITUATION SUR LA PRÉSENCE DE PESTICIDES AU LAC SAINT-PIERRE¹

LE LAC SAINT-PIERRE, UN JOYAU DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Le lac Saint-Pierre est un lac fluvial s'étendant sur près de 30 km et couvrant une superficie d'environ 500 km². En raison de la présence de grandes surfaces de milieux humides et de sa grande richesse biologique, la zone du lac Saint-Pierre a été désignée, en 1998, comme un [milieu humide d'importance internationale](#). Le lac Saint-Pierre est également désigné comme [réserve de biosphère](#), depuis 2000, par l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). Le littoral du lac Saint-Pierre couvre une superficie de plus de 62 000 ha où l'eau profonde et peu profonde compte pour plus de 34 000 ha. Les milieux humides représentent une superficie de plus de 21 500 ha alors que les milieux boisés couvrent une superficie de 959 ha. Outre ces milieux naturels, les terres agricoles couvrent un peu plus de 5 000 ha du littoral². Onze tributaires de grande envergure, dont les bassins versants totalisent plus de 45 000 km², se jettent dans le lac Saint-Pierre³. Les bassins versants de la rive nord, dont ceux des rivières du Loup et des Yamachiche, sont dominés à 62 % par la forêt et à 24 % par l'agriculture alors que les bassins versants de la rive sud sont dominés à 45 % par la forêt et 41 % par l'agriculture.

LE SUIVI DES PESTICIDES DANS LE LAC SAINT-PIERRE

Depuis 2008, le MDDELCC documente la présence de pesticides dans le lac Saint-Pierre et dans les principaux tributaires agricoles du lac Saint-Pierre, dont les rivières du Loup et Yamachiche. Les résultats montrent qu'une vingtaine de pesticides différents ont été détectés dans les eaux bordant le lac Saint-Pierre. Plusieurs herbicides, dont l'atrazine et le glyphosate ont été détectés en juin et juillet et la concentration de glyphosate dépassait le critère de vie aquatique chronique (concentration maximale à ne pas dépasser pour protéger les organismes soumis à une exposition de longue durée) à certaines occasions. Le glyphosate se retrouve également dans les sédiments du lac. Les insecticides néonicotinoïdes (clothianidine, thiaméthoxame) ont également été détectés dans les eaux du lac Saint-Pierre et les concentrations dépassaient souvent le critère de vie aquatique chronique. Les concentrations de pesticides retrouvées dans le lac Saint-Pierre pourraient avoir un effet néfaste pour les plantes aquatiques, les invertébrés aquatiques et les poissons, ces derniers étant particulièrement vulnérables lors des premiers stades de leur vie.

LE SUIVI DES PESTICIDES SUR LE TERRITOIRE DE L'OBVRLY

En 2013, respectivement 10 et 4 pesticides ont été détectés dans la rivière du Loup et la rivière Yamachiche⁴. Toutefois, seulement l'insecticide clothianidine dépassait le critère de qualité pour la vie aquatique en 2013 dans la rivière du Loup. Cependant, ces bassins versants sont dominés à plus de 75 % de zones boisées et à moins de 20 % de zones agricoles ou déboisées. Il est possible que les volumes d'eau venant de l'amont du territoire diluent les concentrations de pesticides provenant des cours d'eau agricoles situés dans les basses terres du Saint-Laurent. Quoi qu'il en soit, ces deux tributaires contribuent aux concentrations de pesticides retrouvés au lac Saint-Pierre.

En 2018, un suivi des pesticides a été réalisé par le MDDELCC dans deux cours d'eau du territoire dont les bassins versants sont dominés à plus de 75 % par les activités agricoles : Petite rivière du Loup et Petite rivière Yamachiche. Les données acquises dans le cadre de ce suivi permettront de déterminer quels sont les pesticides retrouvés à des concentrations problématiques et à prioriser des actions permettant de réduire les volumes de pesticides retrouvés dans les cours d'eau du territoire. Ces résultats seront diffusés lors du prochain bulletin *Eau Courant*.

¹ GIROUX, I. (2018). *État de situation sur la présence de pesticides au lac Saint-Pierre*. Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction de l'information sur les milieux aquatiques, 26 pages et 4 annexes [En ligne] <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/lac-st-pierre/etat-presence-pesticides.pdf>

² TCRLSP (2016). *Cohabitation agriculture-faune en zone littorale au lac Saint-Pierre*, Fiche synthèse, Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre, 28 pages et 5 annexes [En ligne] <http://comiteziplsp.org/wordpress/wp-content/uploads/TCR/TCRLSP/TCRLSP%20-%20Cohabitation%20agriculture-faune%20en%20zone%20littorale%20au%20lac%20Saint-Pierre%20-%20Fiche%20synth%C3%A8se%20%5B2017.03.23%5D.pdf>

³ SIMONEAU, M. (2017). *Qualité de l'eau des tributaires du lac Saint-Pierre : évolution temporelle 1979-2014 et portrait récent 2012-2014*, Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction générale du suivi de l'état de l'environnement, ISBN 978-2-550-76229-4 (PDF), 54 pages et 13 annexes [En ligne] <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/lac-st-pierre/qualite-eau-tributaires.pdf>

⁴ GIROUX, I. (2015). *Présence de pesticides dans l'eau du Québec : Portrait et tendances dans les zones de maïs et de soja -2011 à 2014*, Québec, ministère du développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction du suivi de l'état de l'environnement, ISBN 978-2-550-73603-5, 47 pages et 5 annexes [En ligne] <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/pesticides.htm>





PDE-ÉCLAIR!

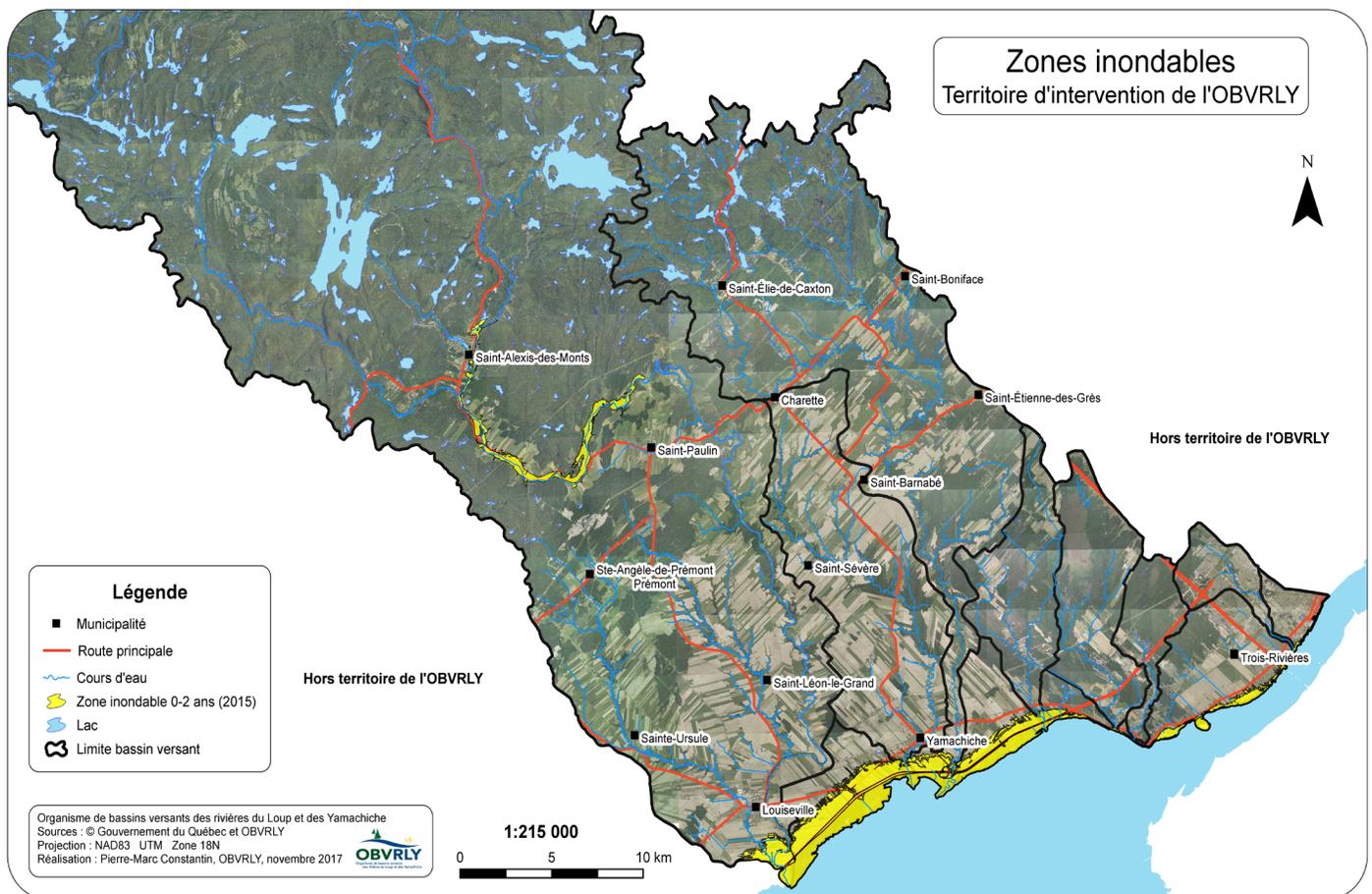
PORTRAIT - CONTRAINTES NATURELLES

SECTEURS À RISQUE D'INONDATION

Une inondation est un gonflement des cours d'eau important au point qu'ils ne peuvent plus contenir l'eau entre leurs rives, l'eau s'étalant alors dans les plaines inondables environnantes. On peut distinguer deux types d'inondations, soit celles en eau libre sans présence d'embâcle et celles causées par des embâcles. Une inondation en eau libre est causée exclusivement par une augmentation significative de la quantité d'eau dans une rivière tandis qu'une inondation causée par des embâcles pourrait être causée, par exemple, par un amoncellement de glaces dans une section de rivière empêchant la libre circulation de l'eau. Ce type d'inondation est moins récurrent d'une année à l'autre et peut être très localisé.

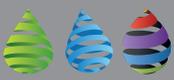
Généralement, les inondations se produisent lorsque le débit d'une rivière ou d'un cours d'eau dépasse la capacité du lit. De nombreux facteurs naturels influencent le débit d'une rivière et par conséquent les risques d'inondation. Mentionnons les conditions climatiques, dont la quantité et le type de précipitations, la température de même que la nature et l'état du bassin versant. Les causes anthropiques des inondations sont principalement l'imperméabilisation du territoire, le déboisement et le drainage des terres agricoles et des milieux urbains.

Plusieurs secteurs du territoire sont constitués de zones inondables : aux abords de la Petite rivière Yamachiche à son embouchure ainsi qu'aux abords de la rivière du Loup et du lac Saint-Pierre. Certaines zones constituent les plaines inondables du lac Saint-Pierre et sont classées selon les cotes de récurrence des inondations : 0-2 ans, 2-20 ans ou 20-100 ans, selon la fréquence à laquelle les inondations ont lieu dans une zone donnée. D'autres zones à risque d'inondations sont situées au nord du bassin versant de la rivière Yamachiche près de la rivière Yamachiche et à la crique du lac Paterson, à Saint-Élie-de-Caxton.



SOURCE : PDE DE LA ZONE DU LOUP-YAMACHICHE, PP. 5-1 À 5-6, A-15 À A-19





RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Voici quelques ressources à consulter qui ont été publiées dernièrement et en lien avec les activités de l'Organisme :

- *Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030* (MDDELCC, 2018) et son *Plan d'action 2018-2023*
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/strategie-quebecoise/>
- *Guide – Les plans régionaux des milieux humides et hydriques* (Goulwen et collab., 2018)
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/milieux-humides/plans-regionaux/guide-plans-regionaux.pdf>
- *Portail des connaissances sur l'eau* (MDDELCC, 2018)
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/portail/index.htm>
- *Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable* (MDDELCC, 2018)
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/programmes/ppasep/index.htm>
- *Programme Affluents Maritime* (ROBVQ, 2018)
https://robvq.qc.ca/affluents_maritime
- *Programme de soutien aux municipalités dans la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source* (MAMOT, 2018)
<https://www.mamot.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/lutte-contre-les-changements-climatiques/programme-de-soutien-aux-municipalites-dans-la-mise-en-place-dinfrastructures-de-gestion-durable-des-eaux-de-pluie-a-la-source-pgdep/>
- *Programme Prime-Vert 2018-2023* (MAPAQ, 2018)
<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/programmesliste/agroenvironnement/Pages/Prime-Vert.aspx>
- *Réseau de surveillance volontaire des lacs: état de situation sur les résultats de phosphore dans les lacs* (MDDELCC, 2018)
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rsvl/etat-situation-phosphore.htm>

ÉVÉNEMENTS À VENIR

10 ET 11 OCTOBRE 2018 : Réseau-Environnement - *Symposium sur la gestion de l'eau*, Saint-Hyacinthe

13 OCTOBRE 2018 : AGIR Maskinongé - Forum citoyen *Tous pour la rivière Maskinongé*, Saint-Gabriel-de-Brandon

17 AU 19 OCTOBRE 2018 : ROBVQ - *21^e Rendez-vous des OBV*, Rivière-du-Loup

22 OCTOBRE 2018 : COMBEQ - *Formation sur le rôle des municipalités dans la gestion des milieux humides et hydriques et les certificats d'autorisation*, Shawinigan

29 ET 30 OCTOBRE 2018 : Nature-Québec - *Ateliers sur la conservation des milieux naturels*, Québec

1^{ER} NOVEMBRE 2018 : BVSM - *Souper-bénéfice au profit du Trou à Barbotte*, Trois-Rivières

15 ET 16 NOVEMBRE 2018 : ABQ - *43^e Congrès annuel de l'Association des biologistes du Québec*, Victoriaville



Suivez-nous sur Facebook!

[OBV des rivières du Loup et des Yamachiche](#)

Abonnez-vous au bulletin : info@obvrly.ca

www.obvrly.ca

760, boulevard Saint-Laurent Est

Louiseville (Québec) J5V 1H9

Téléphone : 819 498-3033

